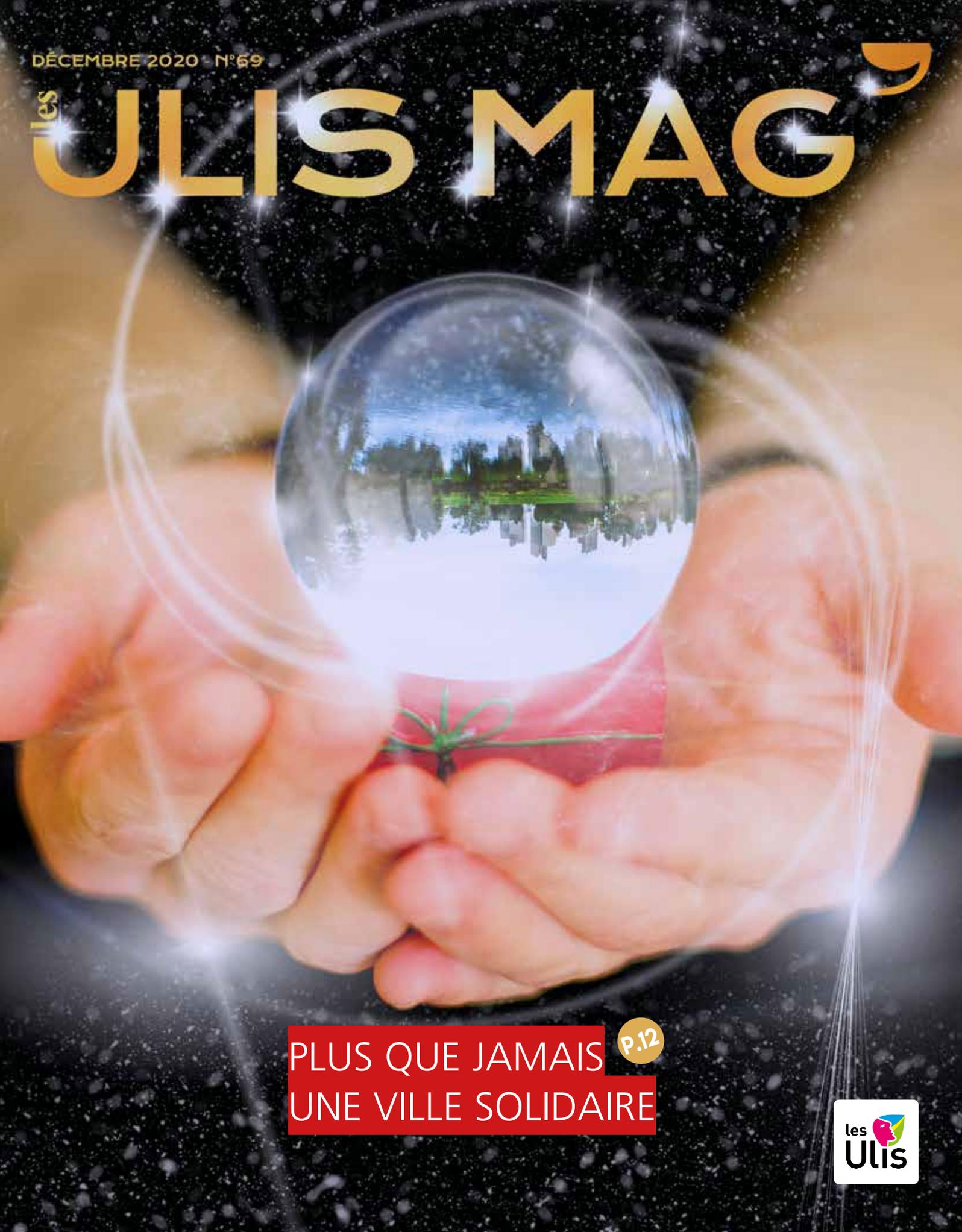


DÉCEMBRE 2020 - N°69

les ULIS MAG



PLUS QUE JAMAIS P.12
UNE VILLE SOLIDAIRE



11/11 - ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Face au contexte sanitaire, c'est sans public mais en direct sur Facebook que la Ville a commémoré le 102^e anniversaire de l'Armistice 1918 devant la Pierre de la Liberté en présence de Monsieur le Maire, de deux élus, d'un représentant de l'ARAC et d'un porte-drapeau.



LES ULIS MAG / BP 43 91940 Les Ulis - Tél. 01 69 29 34 19 / Directeur de la publication : Clovis Cassan / Rédactrice en chef : Nadia Tounee / Journaliste : Manon Préget / Graphiste : Bruno Duguet / Photos et rédaction : direction de la communication (sauf mentions et photos libres de droit) - Freepik Pexels - Adobe Stock - Adrianna Calvo - Max Ébadère - Distribution : mairie des Ulis - Téléchargeable sur www.lesulis.fr / Régie publicitaire : HSP - 01 55 69 31 00 / Imprimerie : Imprimerie RAS - 6 avenue des Tissonvilliers - 95400 Villiers-le-Bel, imprimé à 12600 exemplaires © Mairie des Ulis - Décembre 2020 - Tous droits réservés - **Ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.**



Depuis le mois de juillet, au cours de nos rencontres, de nos rendez-vous, de saluts amicaux sur le marché ou ailleurs en ville, vous êtes nombreuses et nombreux à me solliciter. **Je veux d'abord vous remercier pour la bienveillance permanente dont vous faites part lors de nos échanges.** À chaque fois, je sens la même attente, la même volonté de voir les choses changer. Les sujets sont variés, ils ne concernent pas toujours l'action municipale en tant que telle, ils traduisent parfois des inquiétudes légitimes sur notre cadre de vie, le chauffage, l'action publique des services de l'État, la place des commerces, et tant d'autres thèmes du quotidien.

Si certaines problématiques ne dépendent pas directement de l'action municipale, j'ai la conviction que nous devons, collectivement, nous en saisir fermement. Pendant la campagne et dans chacune de mes interventions, je n'ai eu de cesse de le répéter, je ne possède pas de baguette magique qui permettrait de régler ces sujets en un claquement de doigt. Avec l'équipe municipale, je partage néanmoins la conviction profonde qu'une action collective, liant les élus, les services publics et les habitants, peut nous permettre de changer durablement les choses. Aussi, nous sommes prêts, à accompagner cette dernière au travers d'actions concrètes.

Je prendrais deux exemples qui parleront à chaque Ulissienne et chaque Ulissien. **Le premier est celui de la distribution du courrier.** Ce sujet revient très souvent. Conscients qu'une défaillance, pour ne pas dire plus, de ce service peut avoir des conséquences dramatiques pour beaucoup d'habitants, nous nous devons de trouver des solutions. Aussi, après avoir échangé avec les responsables de La Poste, nous lançons ce mois-ci un recensement des manquements constatés par les habitants (informations à retrouver en page 11 de ce numéro et sur le site de la ville). Ce dernier, nous permettra d'obtenir un diagnostic précis au niveau communal (les résidences les plus touchées, les régularités, les vols dans les boîtes aux lettres, etc.) et d'envisager, avec l'accord de la direction de La Poste, un plan d'action pour retrouver un service public optimum.

Le second exemple est celui du chauffage. Chaque année, avec le froid le même problème revient. Toutes municipalités confondues, la réponse a souvent été la même : « Seul le réseau primaire est de la responsabilité de la municipalité, le souci provient des réseaux secondaire gérés par les propriétaires des logements (co-pro ou bailleurs) ». L'affirmation est réelle mais le problème demeure. Là encore, l'équipe municipale souhaite trouver les voies et moyens d'accompagner les habitants. Dans les prochaines semaines, un référent municipal, intervenant directement dans les services de la mairie sera chargé de faire remonter les problématiques de chaque résidence et de relancer le groupe des usagers du chauffage urbain.

Dans les deux cas comme pour bien d'autres sujets, si nous voulons réussir, nous ne pourrions nous passer de votre participation. Je le dis souvent, le maire n'est rien sans son équipe. La municipalité n'est rien sans ses agents. Et une ville n'est rien sans ses habitants.

Vous pouvez compter sur ma détermination et celles des élu-e-s du conseil municipal. Avec vous, nous y arriverons !



Cassan
Clovis Cassan
Maire des Ulis
7^e vice-président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay

4 | INSTANTS CHOISIS

5/11 – Conseil d'administration du CCAS

La solidarité s'organise aux Ulis ! Réuni dans la salle du Conseil, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, composé par moitié d'élus et de membres d'associations, ont octroyé plusieurs aides financières à destination des Ulissiens.



6/11 – Accueil des nouvelles ATSEM

Une ATSEM par classe, ça avance ! Le maire et Guénaël Levray, élu en charge de la Vie éducative et de la Jeunesse, ont accueillis Nadia, Fatima, Dorine, Stéphanie et Marie, les nouvelles ATSEM des écoles maternelles Bergères 1, Millepertuis, Tournemire 1, Bosquet 2 et Courdimanche 2.



20/11 - Correspondances avec le Maire

Partage, écoute et échanges. À l'occasion de la journée des droits de l'enfant, et après une correspondance de plusieurs semaines, le Maire est venu répondre aux questions d'une classe de CM1 de l'école des Avelines.





SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS
ET D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES



Villebon Parc
4 rue Vitruve
91140 VILLEBON-SUR-YVETTE

☎ 01 69 74 94 00
☎ 01 69 20 75 46
✉ contact@stpee.fr

www.stpee.fr

Qualifications **QUALIFELEC**

Eclairage Public :
ME4 - TN4 - HT - RT - IRVE

Installations électriques
en tertiaire et industrie :
MGTI.5 - LCPT.5 - IRVE

Maintenance installations
électriques 24h/24 : MIE 3.4

ECLAIRAGE PUBLIC

Eclairage Public
Signalisation Lumineuse Tricolore
Eclairage sportif
Mise en valeur du Patrimoine
Illuminations festives

TERTIAIRE-INDUSTRIE

Electricité générale BT/HT
Équipement électrique industriel
Réseaux informatiques - Data center
Détection incendie
Contrôle d'accès - Système d'alarme
Sonorisation
Gestion Technique des Bâtiments
Bornes de recharge véhicules

PÉTROLIER

Construction de stations-services
Tous corps d'état - Génie civil

Votre publicité dans

LES **ULIS MAG**

Magazine diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,
distribué dans toutes les boîtes aux lettres.



Contact Publicité :

Manuel ABBAS
06 31 28 45 33
abbas@hsp-publicite.fr

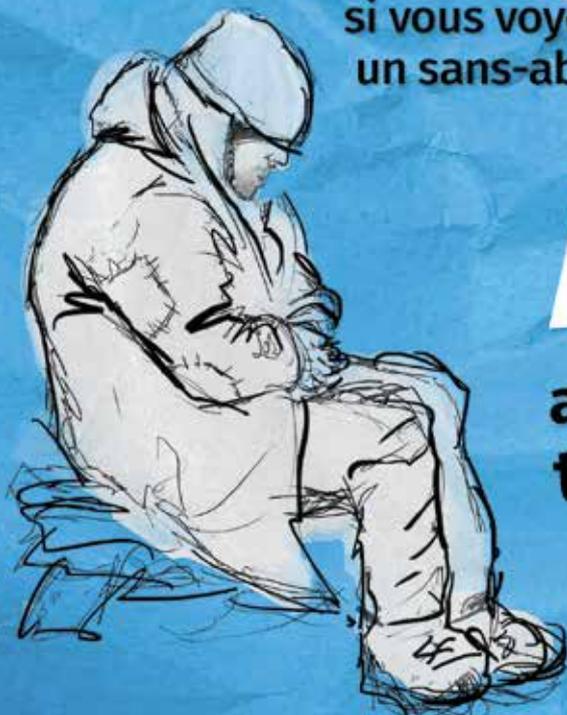


Régie publicitaire

Tél. : 01 55 69 31 00 - Fax : 01 46 69 08 51
contact@hsp-publicite.fr

PLAN GRAND-FROID

Appelez le **115**
si vous voyez
un sans-abri



Agissez !
avant qu'il ne soit
trop tard...

Renseignements au CCAS

01 69 29 34 36

lesulis.fr



@lesulisofficiel



La Ville se mobilise FACE À LA CRISE

Alors que la deuxième vague de l'épidémie de la Covid-19 semble diminuer, à l'approche des fêtes de fin d'année il est plus que jamais essentiel de rester prudent. Afin que les Ulisziens vivent, au mieux, cette période difficile, la Ville s'est engagée activement avec la mise en place de plusieurs dispositifs tels que l'installation d'un MobilTest Covid ou encore le renouvellement de son service de portage de courses et de médicaments.

■ MOBILTEST COVID – TESTS PCR GRATUITS

Trouver un rendez-vous pour se faire tester à la Covid-19 est parfois un véritable parcours du combattant, alors pour simplifier la vie de ses habitants, la Ville a fait installer un MobilTest Covid au Parc Urbain, en face de la piscine.

Sur place, **depuis le 16 novembre et jusqu'au 12 décembre inclus**, un infirmier procède à des tests PCR (par voie nasale) gratuits **du lundi au samedi, sur rendez-vous le matin de 10h à 13h et sans rendez-vous l'après-midi de 14h à 17h.**

Pour en bénéficier, deux solutions s'offrent à vous :

- prendre rendez-vous en scannant le QR Code ci-dessous grâce à l'appareil photo de votre téléphone portable ;
- vous présenter sans rendez-vous aux horaires d'ouverture de l'après-midi.

Dans les deux cas, vous devrez venir muni de votre carte vitale, de la fiche de renseignements Covid (à remplir au préalable ou sur place et disponible sur lesulis.fr) ainsi que de votre masque (obligatoire !).

À l'issue du prélèvement, vous recevrez par mail un identifiant ainsi qu'un lien sécurisé afin d'accéder à vos résultats, dans un délai de 48 à 72h. Si vous n'avez pas d'adresse mail, et uniquement en cas de résultat positif, vous serez contacté par téléphone.

■ SERVICE DE PORTAGE DE COURSES ET DE MÉDICAMENTS

Créé et mis en place lors du premier confinement, le service de portage de courses et de médicaments est de nouveau disponible.

Ce service, gratuit, est mis à la disposition des Aînés de plus de 70 ans et/ou des personnes en situation de handicap (avec un justificatif MDPH*) pour leur permettre de se faire livrer, directement chez eux, leurs courses ou leurs médicaments sur ordonnance.

Pour en bénéficier ou vous renseigner, **contactez le 06 20 69 27 96, du lundi au vendredi de 9h à 12h**, afin de convenir d'un passage à votre domicile.

*Maison Départementale des Personnes Handicapées.



Scannez moi !
Et prenez rendez-vous
pour vous faire tester.

■ GUIDE DU (re)CONFINEMENT

Pour vous aider à suivre l'évolution des mesures sanitaires, la Ville a mis en place son Petit guide du (re)confinement. À l'intérieur, vous trouverez le fonctionnement des services publics, les commerces ouverts ainsi que les différentes aides mises en place.

[Disponible sur lesulis.fr

■ « GYM SENIORS » À DOMICILE

Le sport c'est la santé ! Et ce n'est pas le service des Sports qui vous dira le contraire. Pour permettre aux Aînés de pratiquer une activité physique depuis leur domicile, il leur donne rendez-vous tous les jeudis avec « Gym Seniors ».

Après le succès des vidéos « Gym douce » lors du premier confinement, le service des Sports a travaillé à la continuité de son projet et propose une nouvelle version appelée « Gym Seniors ». Pour remplacer les séances annulées en raison de la crise sanitaire, Magali et Thibaut, deux éducateurs sportifs du service, vous donnent rendez-vous sur le site internet, sur le Facebook et sur la chaîne Youtube de la ville pour pratiquer du sport sans bouger de chez vous. **Tous les jeudis à 9h, et jusqu'au 17 décembre**, ils vous proposent des vidéos avec une nouvelle partie du corps à travailler chaque semaine. Toutes les séances débiteront par des conseils sanitaires et se clôtureront par des exercices de yoga et de stretching*.

[Retrouvez toutes les vidéos sur la chaîne Youtube de la ville.

 Ville des Ulis - GYM SENIORS

*En français « étirements »

■ LIVRAISON DE LIVRES

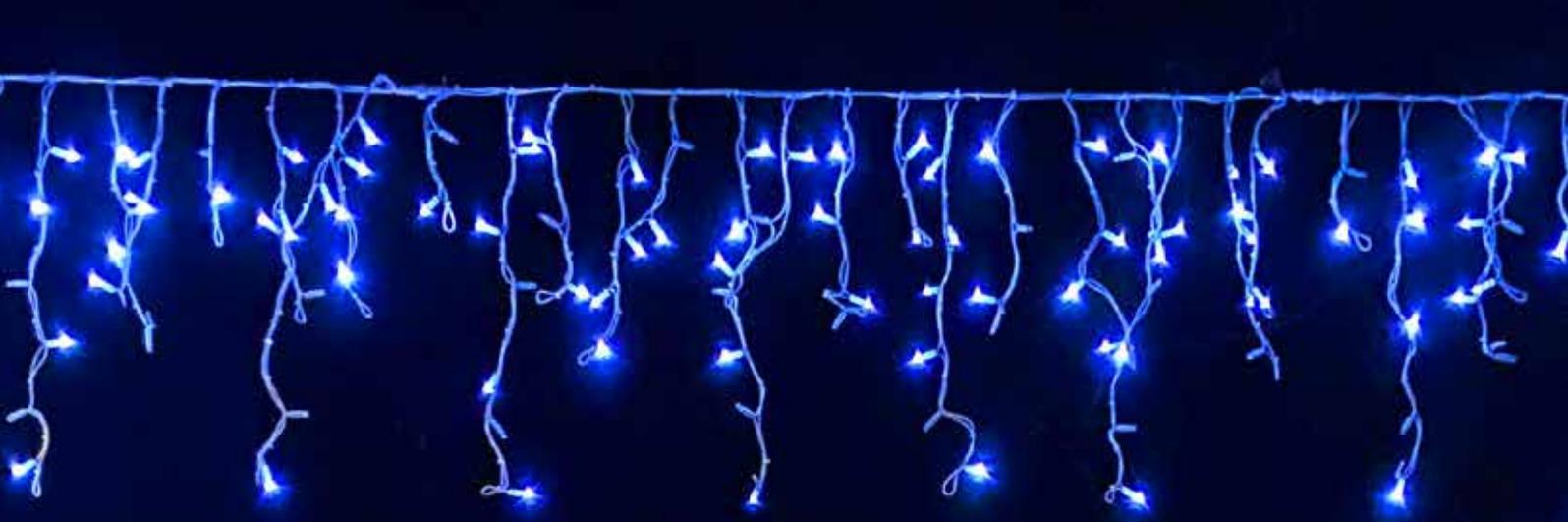
Le service de livraison de livres à domicile du service des Aînés est toujours disponible, mais évolue face à la crise sanitaire en partenariat avec la médiathèque François Mitterrand.

Depuis plusieurs années, le service des Aînés propose aux Ulisziens de 62 ans et plus, retraités ou sans activité professionnelle, un service de livraison de livres à domicile. Et puisque la lecture est synonyme d'évasion, il est maintenu malgré la crise sanitaire mais sous une formule différente. Vous avez un titre de roman en tête ? Un DVD ? Ou même un album de musique ? **Réservez-le en Click & Collect sur le site des médiathèques Paris-Saclay** et prévenez le service des Aînés quand votre commande est disponible. Une fois réceptionnée, un livreur viendra vous l'apporter à domicile.

[Renseignements auprès du service des Aînés
au 01 69 29 34 36 et sur mediatheques.paris-saclay.com



**RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES COMMERCES LOCAUX
PROPOSANT DES ACHATS EN CLICK & COLLECT
SUR LE SITE uliscommerces.fr**



Les Ulis, **VILLE LUMIÈRE**

Dès le 4 décembre, laissez-vous porter par la magie de Noël et découvrez les nouvelles décorations lumineuses de la ville. Elles ont l'habitude d'illuminer le passage des voitures, mais cette année, elles ont été pensées pour proposer une balade aux piétons, des passerelles de différents quartiers de la commune jusqu'au cœur du Parc Urbain.

Si toutes les illuminations sont à ampoules LED, donc basse consommation, une partie seulement a été achetée par la ville. L'autre partie a été louée pour permettre un renouvellement régulier de certaines décorations lumineuses.

Passer un joyeux Noël aux Ulis !



QUE FAIRE pendant les vacances de fin d'année ?



Les vacances de fin d'année sont enfin là ! Après celles d'automne perturbées par le couvre-feu, la direction Jeunesse et Sports de la ville vous propose un programme optimiste intitulé « Vacances en liberté » avec des activités pour tous les goûts.

Vous ne savez toujours pas comment occuper vos enfants ?

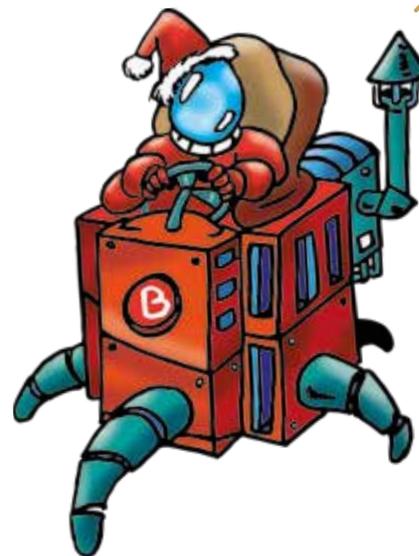
À quelques jours des vacances de fin d'année, prévues du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier, il est temps de réfléchir à leur emploi du temps pour les 15 jours à venir ! Pour cette fin d'année, la direction Jeunesse et Sports de la ville a redoublé d'efforts et propose des activités ponctuelles

avec du sport liberté, du sport kid's, des ateliers culinaires ou robotique, un petit-déjeuner débat, des tournois FIFA...

Un programme riche qui devrait les aider à remplir toutes leurs journées de vacances et terminer l'année en beauté.

Pour participer au sport kid's **les inscriptions auront lieu le samedi 12 décembre de 10h à 12h** au Point Information Jeunesse (PIJ). Pour toutes les autres activités, les inscriptions se feront sur place.

[Programme complet sur lesulis.fr et renseignements auprès de la direction Jeunesse et Sports au 01 69 39 34 13 ou au 01 69 07 55 73



ENSEMBLE

pour le Parc Nord

Certains d'entre vous s'y rendent pour se promener ou pratiquer une activité physique. D'autres aiment y admirer sa nature, parcourir ses bois. D'autres encore s'y installent pour pique-niquer ou regarder jouer leurs enfants.

Bref, nous avons tous une ou plusieurs raisons de nous aventurer au Parc Nord avec ses lacs, ses sentiers, ses équipements sportifs, ses aires de jeux et sa verdure. Pour beaucoup d'Ulissiens, le Parc Nord est un grand jardin où l'on aime se retrouver, en famille ou entre amis, pour passer de bons moments.

C'est pour cette raison que la Ville a décidé de mettre en place un groupe de travail composé d'habitants et exclusivement dédié au Parc Nord. Différentes thématiques y seront étudiées par ses membres telles que la préservation de la faune et de la flore, la mise en place d'animations ou encore la révision du règlement intérieur. « *Le Parc Nord est le lieu d'évasion de nombreux Ulissiens, il appartient à tous. Il nous paraissait donc évident de proposer aux habitants de s'investir sur ce thème, de proposer des initiatives pour leur parc* », explique Sarah Jaubert, 1^{re} adjointe à une Ville résiliente, à l'Aménagement et à la Transition écologique.

Pour faire partie de ce groupe de travail dédié au Parc Nord, il suffit d'envoyer un mail avec vos noms, adresse, numéro de téléphone ainsi que quelques lignes expliquant vos motivations à : cm@lesulis.fr

Le Parc Nord est le poumon des Ulis, ensemble, préservons-le !



SE FORMER EN S'AMUSANT



C'est à l'abri des regards, au cœur de la Maison Pour Tous des Amonts, qu'un projet inédit s'est monté tout au long du mois de novembre. Porté par le dispositif Parkour Emploi*, en partenariat avec la MEIF (Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation) Paris-Saclay, la Mission Locale VITA-LIS et la Ville, douze jeunes ont créé de A à Z leur propre mini-série vidéo intitulée « Même pas peur ».

Même pas peur de la vie, même pas peur de trouver du travail. Pour redonner confiance aux jeunes les plus éloignés du monde professionnel, Parkour Emploi a eu l'idée de leur proposer des missions rémunérées en phase avec leurs centres d'intérêt.

C'est ainsi que, le temps d'une semaine, douze jeunes, répartis en quatre groupes sur quatre semaines différentes, sont devenus scénaristes, réalisateurs et même comédiens. Épaulés par deux professionnels du métier, Karim Djelouah, scénariste, et Jean-Claude Etelain, réalisateur, ils ont conçu leur propre série, appelée « Même pas peur ».

Elle sera composée de plusieurs épisodes de 4 minutes 30 autour de la thématique des réseaux sociaux, de la confiance en soi, du rapport à l'argent et de la gestion des échecs, toujours avec l'emploi en toile de fond.

7 jours, 3 épisodes

Si l'objectif premier de ce projet était de réconcilier les jeunes avec le monde professionnel, **le maître mot était surtout de prendre du plaisir en créant une mini-série qui leur ressemble et qui leur parle, le tout en cinq jours !**

Pour apporter son soutien à l'action, la municipalité a mis à disposition plusieurs salles de la Maison Pour Tous pour les journées de préparation et de tournage. « C'est pour nous une façon de réaffirmer notre soutien et notre envie de dynamiser le secteur de l'emploi sur le territoire ulissien », explique Délila M'Henni, conseillère municipale en charge du Développement économique, de l'Emploi et de l'Insertion. Lors des deux journées de formation, chaque groupe a créé ses personnages et les intrigues qui vont avec grâce à Karim. Ils ont également découvert les bases de la réalisation et de la prise de son

grâce à Jean-Claude. Après une journée à transformer la MPT des Amonts en lieu de tournage, les quatre derniers jours ont été consacrés à la réalisation des épisodes. « Grâce à ce projet, nous montrons à des jeunes qui ont perdu confiance en eux qu'ils sont capables de tout faire. Nous les rapprochons du monde de l'emploi et nous leur ouvrons de nouvelles portes », raconte Houda Benahmidi, coordinatrice du projet pour Parkour Emploi.

[Découvrez la saison 1 de « Même pas peur », prochainement sur la chaîne YouTube de Parkour Emploi.

 Ville des Ulis - Parkour Emploi aux Ulis

*Parkour Emploi est un dispositif, mis en place au début de l'année 2020, qui a pour objectif d'aller au-devant des publics les plus vulnérables, en mettant en place des interventions innovantes et efficaces en amont des interventions de droit commun.



De gauche à droite : Jean-Christophe, Allassane, Éléna, Djoun

TRAVAILLONS ENSEMBLE **AVEC LA POSTE**

L'été 2019 a marqué un pic d'incidents liés à la distribution du courrier aux Ulis. Pour tenter de répondre à cette problématique, la Ville met à votre disposition un formulaire afin de répertorier les incidents et trouver des solutions en collaboration avec La Poste.

La Ville est à vos côtés. Depuis le début du mandat, la municipalité et la direction de La Poste des Ulis se rencontrent régulièrement afin de discuter et travailler, ensemble, sur la distribution quotidienne des courriers et des colis. Parmi les sujets de crispation qui reviennent régulièrement sur la table : la remise des recommandés qui vous oblige à descendre dans le hall de votre immeuble avec votre propre stylo. Ce sont des mesures sanitaires nécessaires mises en place au niveau national en cette période de Covid pour

vous protéger ainsi que le personnel de La Poste. Ensemble, ils réfléchissent également aux solutions pour répondre au mieux aux difficultés rencontrées sur la commune, du côté des distributeurs ou du côté des habitants. Afin de tenter de répondre aux vôtres, un formulaire est mis à votre disposition (ci-dessous ou sur lesulis.fr) afin de déclarer un incident.

Pour aller encore plus loin, le 4 décembre prochain, le Maire et Kevin Mériqot, conseiller municipal en charge des liens avec les services publics du territoire, enfourcheront leurs vélos et participeront à la tournée d'un facteur afin de comprendre les problématiques rencontrées sur place lors de la distribution du courrier.

[En cas de problème constaté avec votre courrier, signalez-le auprès du service client de La Poste au 36 31.



RAPPEL !

Tous les colis que vous recevez au quotidien ne sont pas forcément acheminés par La Poste. Cette dernière gère seulement les Colissimo, les Chronopost et certains colis provenant de l'étranger. Les autres transporteurs, type UPS ou DHL, sont des sociétés privées indépendantes du circuit de La Poste.



QUESTIONNAIRE SUR LA POSTE

Vous rencontrez un problème de distribution de courrier ? Des soucis de livraison de colis ? Remplissez ce formulaire et retournez-le au Guichet Unique de la mairie.*

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Quel type d'incident souhaitez-vous signaler ?

RETARD DE COURRIER

COLIS ÉGARÉ

COURRIER ÉGARÉ

COLIS ENDOMMAGÉ

COURRIER ENDOMMAGÉ

AUTRE : _____

POUR PLUS DE PRÉCISIONS, EXPOSEZ LE PROBLÈME EN DÉTAIL :

* MAIRIE DES ULIS - 1 RUE DU MORVAN - BP 43 - 91940 LES ULIS



PLUS QUE JAMAIS *une ville solidaire*

Après une année 2020 marquée par une grave crise sanitaire et économique, la fin d'année est synonyme de solidarité aux Ulis. Pour venir en aide aux familles les plus démunies, les actions se multiplient du côté de la municipalité mais aussi du côté des associations solidaires. Gabriel Laumosne, conseiller municipal en charge de la Solidarité, de l'Inclusion sociale, de l'Accessibilité et du handicap et vice-président du CCAS, vous présente les mesures mises en place ces dernières semaines et celles à venir.



Gabriel Laumosne
Conseiller municipal en charge de la Solidarité, de l'Inclusion sociale, de l'Accessibilité et du handicap et vice-président du CCAS

Comment se porte la solidarité aux Ulis ?

Gabriel Laumosne : Notre ville a toujours été un espace où les solidarités de tous types ont été actives. Qu'il s'agisse d'actions envers les immigrés, les sans-papiers, de l'aide alimentaire ou de l'aide en cas de coups durs, de nombreuses associations sont implantées sur notre territoire depuis longtemps et de nouvelles se créent régulièrement. La période que nous traversons n'est certes pas des plus faciles, mais les élans de solidarité qui apparaissent un peu partout dans la ville sont rassurants, montrant la volonté des Ulissiens de vouloir aider leur prochain. La solidarité n'est clairement pas un mot dénué de sens sur notre ville.

L'action municipale n'est pas en reste : travail le plus possible en proximité des habitants, permanences de travailleurs sociaux dans les MPT, ouverture de nouveaux droits concernant les aides financières du CCAS, portage de courses, de médicaments et de matériels culturels aux personnes les plus fragiles... Les chantiers sont nombreux, et on s'y attelle.

Quelles sont vos priorités en tant qu'élu aux solidarités ?

Gabriel Laumosne : Beaucoup de dispositifs et d'associations co-existent sur notre territoire et peuvent venir en aide aux habitants. Nous avons un problème de lisibilité et de visibilité de toute ou partie de ces dispositions. Notre premier objectif est que chaque Ulissien connaisse ses droits et l'ensemble des aides auxquelles chacun peut avoir accès. La solidarité n'est pas que financière, elle peut être technique, logistique ou morale et de nombreuses situations compliquées pourraient être évitées ou allégées si prises en charge plus en amont. Pour cela, il faut repenser les procédures d'aides, accompagner les habitants dans leurs démarches et ouvrir au maximum l'intervention sociale au plus grand nombre.

Nous voulons aussi créer les conditions d'une meilleure coordination autour des actions de solidarité. C'est favoriser les échanges inter-associations qui ne savent pas toujours ce que font les autres et dont par-

fois les actions se recourent ; mais aussi favoriser les échanges entre acteurs associatifs et services municipaux : se nourrir des expériences de terrain des associations tout en valorisant les dispositifs sociaux existants et en co-construisant ensemble ceux de demain. C'est dans cet esprit que nous voulons réunir régulièrement l'ensemble des associations de solidarité sur la ville et que, sans attendre, nous avons mis à disposition un local à l'ensemble des associations proposant de l'aide alimentaire aux habitants pendant la période d'urgence sanitaire.

Enfin, il faut aussi faire grandir une conscience collective autour de ces questions si vastes de solidarité : du local au mondial, de l'accès aux droits à l'accès au minimum vital en passant par l'accès à l'éducation ou à des conditions de vie dignes, que chacun puisse y trouver sa place en fonction de ses compétences, de ses envies et de son temps disponible. Pour ce qui est de notre action municipale, il ne s'agit donc pas de regarder la solidarité par le petit bout de la lorgnette mais bien de réfléchir à une



UN RECORD DE SOLIDARITÉ !

Installée cet été aux pieds des immeubles de la ville, la Ressourcerie Éphémère a permis de récolter près de 3,5 tonnes d'objets. 91 % de la collecte a pu être valorisée dans le réemploi ou dans le recyclage. C'est bien plus que les deux précédentes éditions qui avaient permis de recueillir 517 kg en 2018 et 1,9 tonne en 2019. Merci aux nombreux donateurs et à tous les participants aux ateliers.

Rendez-vous l'année prochaine !

action sur le long terme et dans tous les domaines, associant pleinement toutes les bonnes volontés, pour aboutir à des situations humaines plus pérennes et stables qu'elles ne l'étaient auparavant.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux Ulissiens ?

Gabriel Laumosne : Le contexte général n'est pas des plus simples : en plus des fins de mois de plus en plus difficiles, il faut faire face à une crise sanitaire aux conséquences sociales importantes. Le problème a plusieurs aspects et plusieurs échelles, dont une grosse partie nationale sur laquelle il faut se battre et arriver à mobiliser autour de nous. À notre échelon plus local, je crois que les volontés de s'en sortir collectivement sont là, chaque effort est bon à prendre, et que c'est seulement si nous nous y mettons ensemble que nous arriverons vraiment à avancer.



NOUVEAU PROGRAMME POUR LE TÉLÉTHON

Face à l'évolution de la crise sanitaire, le Téléthon des Ulis, initialement prévu le vendredi 4 et le samedi 5 décembre, se réorganise et revient avec de nouvelles dates.

• Samedi 19 décembre de 8h30 à 19h :

Retrouvez une boutique Téléthon dans la galerie du centre commercial Ulis 2.

• Dimanche 20 décembre de 9h à 13h :

Les bénévoles du Collectif Téléthon des Ulis, de l'association Diver-6T et d'autres associations ulissiennes, autour de l'UAU, tiendront un stand intergénérationnel près de la pharmacie, en face de la Place du Marché. Ils vous proposeront à la vente des petits déjeuners, des objets Téléthon ou encore des enveloppes 100% gagnantes.

• Tout au long des vacances de fin d'année :

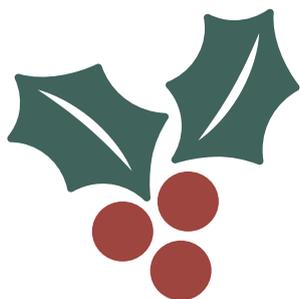
Les jeunes de l'association Diver-6T feront des ventes de repas, avec livraison à domicile, en partenariat avec le restaurant Le Pajovic. Pour leur apporter votre soutien, commandez au 01 69 28 24 32 et précisez « commande Téléthon ».

Pour contribuer dès aujourd'hui à la collecte de fonds pour la recherche médicale, en particulier les maladies génétiques, vous pouvez participer à la tombola de Patch Passions en achetant un billet chez Fil et tissus, avenue du Berry. **Le tirage au sort aura lieu le dimanche 20 décembre sur le stand du Téléthon.** Vous pouvez également vous offrir des objets Téléthon et vous informer sur l'association nationale lors des permanences des bénévoles des associations partenaires aux Maisons Pour Tous des Amonts et de Courdimanche.

[Vous souhaitez apporter votre aide ?

Rejoignez le mouvement à contact@telethon-lesulis.fr ou sur telethon-lesulis.fr

 Diver_6t



Nouveauté !

Dès le 1^{er} décembre, un accueil d'écoute sociale sera mis en place dans les Maisons Pour Tous et sera assuré par les travailleurs sociaux du CCAS.

Grâce à ce nouveau service, les travailleurs sociaux du CCAS vous accueilleront pour vous présenter les différents dispositifs et organismes de la ville. Dans un climat de proximité et de convivialité, ils vous écouteront, vous conseilleront et vous orienteront pour favoriser vos accès aux droits, le tout dans le respect des gestes barrières et sans rendez-vous :

- le 1^{er} et 3^e lundi du mois à la Maison Pour Tous des Amonts de 13h30 à 17h30 ;
- le 1^{er} et 3^e mardi du mois à la Maison Pour Tous de Courdimanche de 13h30 à 17h30.

Selon vos besoins, ce service sera amené à évoluer.



UN LOCAL POUR LES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES

Pour aider les plus démunis, les associations solidaires de la ville se mobilisent ! Pour leur apporter son soutien, la municipalité a mis à leur disposition un local jusqu'au mois de février, situé sur l'Esplanade de la République, en face de l'hôtel de ville. L'objectif est de faciliter l'organisation des actions associatives solidaires sur la ville en cette période de crise.

« L'association Nazario », membre du Conseil d'administration du CCAS de la commune, coordonne les associations qui souhaitent bénéficier de ce local. Aujourd'hui, elles sont trois à se le partager et vous accueillent lors de leurs permanences.

Les secrets du CCAS

Situé à l'Espace 128, le Centre Communal d'Action Sociale accueille, écoute, informe et oriente les Ulissiens sur leurs problèmes sociaux.

Quelles sont ses missions ?

Le CCAS est chargé de mettre en œuvre la politique sociale municipale. Son fonctionnement et ses compétences sont régis par des textes législatifs et réglementaires codifiés dans le Code de l'action sociale et des familles.

Ses missions sont de deux ordres :

- les aides dites légales, c'est-à-dire confiées par la loi (domiciliation administrative, Revenu de Solidarité Active, placements personnes handicapées et personnes âgées) ;
- les aides dites facultatives, c'est-à-dire issues de la volonté municipale et des administrateurs du CCAS, (accompagnements sociaux, aides financières, actions collectives, hébergements temporaires...).

Pour qui ?

Les travailleurs sociaux peuvent proposer un accompagnement aux ménages de plus de 25 ans sans enfant mineur à charge pour une aide éducative budgétaire, un accompagnement social dans le cadre de la prévention des impayés locatifs et des expulsions, accompagnement dans le cadre du surendettement, aide à la recherche d'hébergement, soutien financier, soutien alimentaire...

Le CCAS est également en charge de l'instruction de la domiciliation administrative (pour tous les ménages) et de l'aide sociale légale pour les personnes en situation de handicap.

Et pour les autres ?

Les familles avec enfant mineur sont orientées vers les travailleurs sociaux de la Maison Des Solidarités (01 64 86 11 10). Les jeunes de moins de 25 ans peuvent également s'y rendre ainsi qu'à la Mission Locale (01 69 18 79 10).

[Renseignements auprès du CCAS au 01 69 29 34 36 ou à social@lesulis.fr

NOUVEAUX HORAIRES

- Lundi de 8h45 à 12h puis de 13h30 à 17h30.
- Mardi de 8h45 à 12h et l'après-midi uniquement sur rendez-vous.
- Mercredi de 8h45 à 12h puis de 13h30 à 17h30.
- Jeudi de 8h45 à 12h.
- Vendredi de 8h45 à 12h puis de 13h30 à 16h.



Association Nazario :

- lundi de 11h à 13h et de 14h à 17h
- mercredi de 11h à 13h et de 14h à 17h
- dimanche de 12h à 16h.

Association Ensemble pour la solidarité :

- jeudi de 14h à 18h
- vendredi de 14h à 18h.

Emmaüs :

- mercredi de 14h à 17h.

[Renseignements auprès de l'association Youssef Nazario au 07 49 80 02 97
Local associatif - Esplanade de la République

JOURNÉE DÉPISTAGE VIH

JEUDI **3/12/20**

SUR RENDEZ-VOUS
AU **01 70 56 50 03**
AU CENTRE MUNICIPAL
DE SANTÉ

TEST RAPIDE D'ORIENTATION
DIAGNOSTIQUE VIH ET SYPHILIS
INFORMATIONS SUR LES IST*

RÉSULTAT EN QUELQUES
MINUTES

**Infections Sexuellement
Transmissibles*

lesulis.fr   
@lesulisofficiel





Actu EN BREF



DON DU SANG : 1 HEURE POUR 3 VIES

Face à la crise sanitaire, l'Établissement Français du Sang (EFS) a, plus que jamais, besoin de vous ! Une nouvelle collecte de sang est organisée **mardi 8 décembre de 16h à 20h dans la salle du Luberon, 9 rue du Vaucluse**. Vous pouvez vous y rendre si vous ne présentez pas de symptôme grippaux et uniquement sur rendez-vous via : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.



« OFFRIR LOCAL » À NOËL

Des nougats, de la bière ou encore du thé... pour la deuxième année consécutive, **Destination Paris-Saclay, vous propose de commander des produits locaux 100% Made in Paris-Saclay** à mettre sous le sapin. Pour commander, il vous suffit de remplir un bon de commande directement sur le site de Destination Paris-Saclay **avant le 15 décembre**.

[Renseignements sur destination-paris-saclay.com



L'HIVER S'INSTALLE

Depuis le 16 novembre dernier, la Ville a déclenché son plan neige, afin de limiter au maximum l'impact du mauvais temps sur votre quotidien. Tous les jours et toutes les nuits, des suivis météo précis et réguliers permettront, à n'importe quelle heure, de déclencher le plan déneigement. Il reste actif jusqu'au 15 mars.



REPORT

Face à l'évolution de la crise sanitaire, le Club Omnisports des Ulis a pris la décision de reporter à une date ultérieure sa journée de prévention et de lutte contre les violences sexuelles dans le sport prévue mercredi 8 décembre en partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile.

[Pour découvrir l'association, rendez-vous sur colosseauxpiedsdargile.org



FAITES CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Vous avez jusqu'au 16 décembre pour faire calculer votre quotient familial, un indispensable pour définir, en fonction de vos revenus, les tarifs des prestations municipales. Pour le faire, privilégiez le dépôt de vos documents sur le portail sécurisé Ulis +, ou prenez rendez-vous en mairie, au Guichet Unique.

[Renseignements au 01 69 29 34 00 ou sur lesulis.fr



ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'Ulis Mag du mois de novembre. Dans les contacts du dossier « Consommer autrement aux Ulis », l'adresse de l'A.PENELOPE n'est pas le 24 rue de Courdimanche mais 2 avenue d'Alsace (Service liens citoyens, associatifs et évènementiels).



LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

La toute première structure dédiée intégralement à la lutte contre le harcèlement scolaire a ouvert ses portes à Orsay. Baptisée la Maison de Marion, ce lieu, créé à l'initiative de l'association « Marion, la main tenue », accompagne les victimes de harcèlement ainsi que leurs familles via des groupes de parole. Malgré le confinement, l'accès à l'association reste possible sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h30 à 18h.

[Renseignements au 01 69 30 40 14 ou à contact@marionlamaintendue.com Maison de Marion, 8 boulevard Dubreuil à Orsay.



FERMETURES DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

- Les services municipaux situés à l'hôtel de ville, à l'Espace 128 et au Centre Technique Municipal seront fermés le 25 décembre et le 1^{er} janvier 2021.
- Le service Liens citoyens, associatifs et évènementiels sera fermé au public du 19 décembre au 4 janvier inclus.
- Le Centre Municipal de Santé sera fermé au public à partir du jeudi 24 décembre à midi et rouvrira le lundi 4 janvier à 9h.
- La Maison Pour Tous des Amonts sera fermée du 21 au 25 décembre ainsi que le 1^{er} janvier.
- La Maison Pour Tous de Courdimanche sera fermée le 25 décembre puis du 28 décembre au 2 janvier.
- L'Espace culturel Boris Vian, le Radazik et le Donjon seront fermés du 19 décembre au 3 janvier.



RECHERCHE BÉNÉVOLES SUR LA VILLE

L'association Espace Singulier a besoin de vous !

Afin de soulager les aidants des personnes en situation de handicap, elle a créé le relais « Répit » et recherche de nouveaux bénévoles. Le principe est simple : le temps de quelques heures, ponctuelles ou régulières, devenez relayeurs et prenez le relais des aidants directement à leur domicile pour leur éviter l'épuisement et l'isolement.

[Renseignements au 0805 38 14 14 (service et appel gratuit).



BÉLIERS

Les béliers d'Ouessant et les moutons des Landes de Bretagne ont quitté le Parc Urbain pour l'hiver. Ils seront de retour au printemps prochain !



DÉMARCHAGE

En raison de la Covid-19, la SE-PUR et le Centre de Secours des Ulis ont annulé leur campagne de démarchage à domicile pour les calendriers. Seule La Poste n'a pas donné de consigne à ses employés. Si des personnes se présentent à votre porte pour en vendre, attention, c'est une arnaque ! Soyez vigilant !

Menus de la restauration scolaire*

DÉCEMBRE

**DU 01/12/2020
AU 04/12/2020**

MARDI 1

- Sauté de boeuf sauce hongroise
- Coquillettes
- Tomme noire, Edam
- Orange, ananas
- Goûter : baguette & confiture de fraise, fruit

MERCREDI 2

- Céleri rémoulade
- Chou rouge râpé à la vinaigrette
- Filet de hoki pané
- Purée de pommes de terre
- Yaourt nature & sucre, aromatisé
- Goûter : pompon cacao, compote de pomme

JEUDI 3

- Cordon bleu
- Poêlée de légumes
- Brie, Carré de l'Est, pain sésame
- Semoule au lait maison et cigarette russe
- Goûter : yaourt aromatisé, gaufre pâtissière

VENDREDI 4

- Endives (entières), pomme et noix vinaigrette raspberry
- Salade verte et emmental
- Pavé colin mariné à l'huile et citron vert
- Gratin piperade (macaronis et piperade)
- Petit-suisse aux fruits, sucre
- Goûter : baguette & barre de chocolat, fruit

**DU 07/12/2020
AU 11/12/2020**

LUNDI 7

- Chou blanc méditerranéen
- Carotte, maïs et soja
- Semoule façon couscous
- Fromage blanc aux fruits, sucre
- Goûter : lait 1/2 écrémé litre, corn flakes

MARDI 8

- Salade de coquillettes catalane
- Salade de pommes de terre à la parisienne
- Sauté de dinde sauce crème
- Chou-fleur béchamel et fromage râpé
- Pomme, poire
- Goûter : baguette & gelée de groseille, fruit

MERCREDI 9

- Endives à couper et noix
- Salade asiatique
- Colin napolitain
- Jeunes carottes miel orange
- Cake aux pommes & topping chocolat

- Tarte aux poires
- Goûter : briquette de lait, brioche

JEUDI 10

- Burger de boeuf sauce tomate
- Frites
- Yaourt nature sucré, aromatisé
- Banane, orange
- Goûter : pain de campagne & fromage fondu, fruit

VENDREDI 11

- Pomelos et sucre
- Salade verte & croûtons
- Calamars à la romaine & mayonnaise
- Haricots verts et flageolets
- Milkshake pomme banane
- Mousse au chocolat
- Goûter : baguette & tablette de chocolat
- Yaourt nature sucré

**DU 14/12/2020
AU 18/12/2020**

LUNDI 14

- Céleri mayonnaise
- Omelette
- Macaronis
- Yaourt nature & sucre, aromatisé
- Goûter : baguette & pâte à tartiner
- Pur jus d'orange

MARDI 15

- Potage de légumes, râpé et croûtons
- Sauté de boeuf sauce daube
- Jardinière de légumes
- Kiwi, poire
- Goûter : baguette & Carré de l'Est, fruit

MERCREDI 16

- Lasagnes au saumon
- Saint Paulin, Tomme noire
- Pain aux céréales
- Orange, pomme
- Goûter : gaufre fantasia, fruit

JEUDI 17 MENU DE NOËL

- Goûter : goûter fourré chocolat, lait 1/2 écrémé

VENDREDI 18

- Salade verte à l'emmental
- Salade verte et croûtons
- Poissonnette
- Purée de brocolis et pommes de terre
- Crème dessert chocolat, flan gélifié caramel
- Goûter : croissant, compote de pomme

**DU 21/12/2020
AU 24/12/2020**

LUNDI 21

- Farfalles à l'italienne
- Saint Nectaire
- Clémentines

- Goûter : baguette sésame, confiture de prunes, briquette de lait

MARDI 22

- Chou rouge & dés emmental
- Carottes râpées & dés emmental
- Escalope de veau hachée, sauce provençale
- Mélange de légumes et haricots plats
- Gaufre pâtissière, crêpe moelleuse sucrée

- Goûter : pain au chocolat, fruit de saison

MERCREDI 23

- Fish and Chips & sauce blanche
- Pommes noisettes
- Yaourt nature
- Façon Brownie & crème anglaise
- Goûter : madeleine longue, Petit-suisse aux fruits

JEUDI 24

- Potage Parmentier
- Cordon bleu
- Gratin de carottes et boulgour sauce cheese
- Fromage blanc et cassonade, fruité
- Goûter : briquette de Jus de raisin, mini roulé fraise

**DU 28/12/2020
AU 31/12/2020**

LUNDI 28

- Baguette céréales
- Riz à l'andalouse
- Camembert
- Tomme blanche prédécoupée
- Poire, orange
- Goûter : gaufre fantasia, Petit-suisse sucré

MARDI 29

- Potage potiron
- Brandade de morue
- Fromage frais aux fruits, sucré
- Goûter : briquette de jus d'orange, goûter fourré chocolat

MERCREDI 30

- Salade de Tortis au surimi
- Colin mariné à la provençale
- Carottes Vichy
- Pomme, kiwi
- Goûter : briquette de lait croissant

JEUDI 31

- Rôti de veau sauce forestière
- Haricots verts ciboulette
- Yaourt nature sucré, aromatisé
- Gâteau au chocolat, tarte flan pâtissier
- Goûter : baguette & tablette de chocolat, briquette de lait

* Les menus sont susceptibles d'être modifiés.



CHIENS DANGEREUX :

Prévenir les accidents

Il est considéré comme le meilleur ami de l'homme, pourtant certaines races de chiens peuvent s'avérer dangereuses si elles ne sont pas dressées correctement. Face à l'augmentation des accidents graves impliquant des chiens de races spécifiques, une loi a été votée le 6 janvier 1999 afin de définir celles susceptibles d'être dangereuses et le 20 juin 2008 pour valider les obligations et les devoirs des propriétaires de ces chiens.

Les chiens considérés comme dangereux sont classés en deux catégories, en fonction de leur morphologie, du type de molossoïde et de leur agressivité supposée.

La 1^{re} catégorie concerne les chiens dits « d'attaque », non-inscrits au Livre des Origines Français (LOF)*, qui se rapprochent morphologiquement des races telles que les American Staffordshire terriers (aussi appelés « Pit-bulls »), les Mastiffs (aussi appelés « Boerbulls ») et les Tosas. L'acquisition, la vente ou le don de ces chiens sont strictement interdits.

La 2^e catégorie concerne les chiens dits « de défense ou de garde », de races American Staffordshire terrier ou Staffordshire terrier, Rottweiler ou semblables par leurs caractéristiques morphologiques et Tosa inscrits au livre généalogique.

Mieux vaut prévenir que guérir

Attention, tout le monde ne peut pas posséder un chien de 1^{re} ou 2^e catégorie. Les personnes non autorisées sont les mineurs, les majeurs sous tutelle (sauf autorisation du juge), les personnes condamnées pour

crime ou violence et les personnes auxquelles, par obligation, le maire a retiré la garde d'un chien parce qu'il représentait un danger pour les personnes ou les animaux domestiques.

Pour les personnes pouvant et souhaitant faire l'acquisition d'un chien considéré comme « dangereux », il existe des règles strictes :

Suivre une formation

Elle porte sur l'éducation et le comportement canin ainsi que sur la prévention des accidents.

Faire évaluer le comportement du chien

Elle doit être faite par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale quand le chien est âgé de 8 mois à 1 an.

Être titulaire d'un permis de détention

C'est le maire de la commune de résidence qui délivre le permis.

**Créé en 1885, le Livre des Origines Français est le seul livre généalogique dédié à l'espèce canine en France. Seuls les chiens inscrits au LOF ont le droit à l'appellation « chien de race ».*



La protection animale est l'affaire de tous

Aucun chien ne naît agressif ou méchant mais il peut le devenir au fil de sa vie et de son environnement. Face à un changement de comportement, il est urgent de réagir afin qu'il ne représente pas un danger.

Quel que soit sa race, un chien heureux et bien éduqué n'attaque jamais sans raison. Lorsqu'il en arrive à devenir agressif, que ce soit envers une personne ou un autre animal, c'est pour lui une manière d'exprimer un problème émotionnel ou physique. Avant ça, il peut tenter de vous envoyer des signaux d'alertes en grognant ou en vous montrant ses dents. Il est alors impératif de trouver la cause de son agressivité.

Voici quelques pistes :

- **L'irritation**

Un chien n'est pas un jouet. Il peut devenir agressif lorsqu'il est contraint à faire quelque chose contre son gré ou lorsqu'il se trouve face à des enfants qui chahutent et qui crient.

- **Les douleurs**

Un chien malade peut devenir agressif surtout lorsqu'il souffre ou qu'il a une fièvre élevée (39°). Cela peut également être le signe d'un dysfonctionnement hormonal ou d'une démence. Dans ces cas, il est impératif de prendre rendez-vous chez un vétérinaire.

- **La maltraitance**

Un chien maltraité se renferme sur lui-même et peut devenir agressif alors qu'il est confronté à des situations où il est apeuré. Sa réaction est alors instantanée et peut-être très dangereuse.

Si vous êtes témoin d'actes de maltraitance, agissez dès les premiers signes et contactez immédiatement la police. Vous sauvez peut-être la vie d'un être innocent. Des associations sont également disponibles pour vous venir en aide :

- 30 millions d'amis : 01 56 59 04 44
- Association Stéphane Lamart : 01 44 75 00 47
- Association Brigitte Bardot : 01 45 05 14 60
- Association Protection des Animaux : 01 43 80 40 66 ou par email enquetes@spa.asso.fr

[Plus d'informations sur ffpanimale.fr

LES COMMANDEMENTS DES MAÎTRES DE CHIEN DE 2^E CATÉGORIE

Vous êtes responsable de votre chien vis-à-vis des personnes, accompagnées ou non d'animaux, que vous pouvez croiser. Restez toujours vigilants car si les accidents ne sont pas une fatalité mieux vaut les éviter en respectant les règles de bon sens et de précaution.

- Votre chien doit être tenu en laisse et muselé lorsque vous circulez sur la voie publique, dans les parties communes d'un immeuble collectif, dans les lieux publics, dans les locaux ouverts au public et dans les transports en commun.
- Ne laissez jamais votre chien seul en présence d'un enfant.
- Soyez attentif à leur état de santé. Un problème médical peut être à l'origine de modifications de comportement.
- En cas de morsure, vous devez la déclarer au maire de votre commune (loi n°2008-582 du 20 juin 2008). Votre chien devra alors être soumis à une période de surveillance et à une évaluation comportementale par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale.

Pour les chiens de 1^{re} catégorie, les règles sont encore plus strictes car vous ne devez pas l'emmener dans les transports en commun, dans les lieux publics et d'une manière générale dans les locaux ouverts au public. Vous ne pouvez pas non plus rester statique dans les parties communes des immeubles collectifs. Dans les lieux où sa présence est autorisée, il doit être obligatoirement tenu en laisse et muselé.





CONFINÉS mais "culturés"

Le confinement n'arrêtera pas la culture ! Pour continuer de la faire vivre sur tout le territoire ulissien, la Direction des Affaires Culturelles a réfléchi et s'est adaptée au contexte sanitaire pour vous proposer du contenu culturel directement depuis votre salon.

LE MOT DES ÉLUES



Servane Charpentier



Agnès Francart

« Peu importe votre culture si elle ne peut pas être partagée »

Didier Hallépée, écrivain

« Une fois encore, la situation sanitaire nous contraint à mettre la culture entre parenthèses : cinéma et salles de spectacle, Studios et Médiathèque se retrouvent fermés au public. Nos Maisons Pour Tous et nos associations sont également au ralenti. Alors pour maintenir le lien avec tous ces services qui nous sont chers, nous avons travaillé ensemble à une nouvelle rubrique qui offre aux Ulissiens un accès simple et rapide à des petites « bulles de culture » dénichées ou élaborées par les différents partenaires. Les artistes aussi sont touchés de plein fouet, mais tout comme les services et associations de notre ville, leur capacité à s'adapter et rebondir est grande. Ils vous préparent déjà quelques surprises à savourer de chez vous !

Vous faire profiter de la culture depuis votre domicile, c'est l'objectif de la Direction des Affaires Culturelles. En continuité de son projet, initialement mis en place lors du premier confinement, elle vous propose des rendez-vous culturels réguliers et diversifiés sur le site internet et sur les réseaux sociaux de la ville.

À vos agendas !

Lundi : « Graine de génie »

Un rendez-vous avec la culture scientifique.

Mardi : « Le mardi : c'est ciné ! »

Découvrez le film, la série coup de cœur de l'équipe du cinéma ou le programme télé du soir.

Mercredi : « Petites histoires »

Découvrez des capsules audio ou vidéo sur des textes ou des albums et des lectures courtes et variées (nouvelles, albums jeunesse, poèmes...).

Judi : « Le concert du jeudi »

Le rendez-vous musical du jeudi soir.

Vendredi : « Rendez-vous avec le spectacle vivant »

L'Espace culturel Boris Vian vous propose du théâtre, de la danse, du cirque... L'Espace culturel à la maison, comme si vous y étiez !

Samedi : « À faire ou à voir en famille »

Pour des ateliers à faire devant son ordinateur ou ailleurs, des vidéos à

regarder en famille ou des podcasts qui plairont aux petits comme aux grands.

Les rendez-vous virtuels à venir...

Vous aviez prévu d'assister aux conférences d'avant-spectacle ? Certaines seront mises en ligne très prochainement sur le site internet de la ville pour vous permettre d'y assister à la maison ! Vous pourrez ainsi retrouver :

Claire Jenny, chorégraphe de la compagnie Point Virgule, pour « Danses partagées - La danse comme moyen d'inclusion de tous les publics ».

Luc Tartar, auteur de la pièce AYAM, pour « Mayas d'hier, adolescents d'aujourd'hui, comment et pourquoi aborder le suicide des jeunes au théâtre ».

Des rendez-vous, réguliers et ponctuels, qui vous accompagneront jusqu'à la fin de l'année 2020 puis qui seront modulés, suivant l'évolution de la situation sanitaire, jusqu'à la fin de la saison culturelle.

[Retrouvez toute l'actualité culturelle sur lesulis.fr

 Espace culturel Boris Vian – Les Ulis (91)

 Café-Musique Le Radazik

 Cinéma Jacques Prévert – Les Ulis (91)



QUE SE PASSE-T-IL DANS LES LIEUX CULTURELS FERMÉS ?

Depuis l'annonce du confinement, les structures culturelles de la ville s'activent en coulisses et se préparent pour une rentrée dans les meilleures conditions.

- À L'ESPACE CULTUREL BORIS VIAN, les agents techniques mettent en place des caoutchoucs sous les accoudoirs afin de renforcer le confort d'appui et réduire les bruits pendant que sur la scène, la compagnie L'art mobile prépare la captation de sa prochaine création.
- AU CINÉMA JACQUES PRÉVERT, les équipes entretiennent et révisent le projecteur pour vous assurer les meilleures projections possibles.
- AUX STUDIOS MUSICAUX, les répétitions des groupes professionnels continuent.

PIERRE MANZONI

Pietro a tiré sa révérence le 7 octobre, discrètement, comme il le voulait et comme il a toujours conduit sa vie.

Mais rappelons-nous : Pietro a été le premier éducateur de rue à l'association « les Chardons » de 1972 à 1994 ! Il y a exercé pendant plus de 20 ans. Rappelons-nous qu'il était sans discontinuer sur le terrain pour aller « à la rencontre » des personnes, accessible, à l'écoute, bienveillant. Pietro a aidé des centaines de jeunes, d'enfants et de familles à traverser les difficultés, avec patience et pugnacité, sans jamais abandonner, sans juger. Il organisait des camps avec toujours la même joie. Il rendait visite aux jeunes incarcérés, il les soutenait et préparait leur sortie. À la retraite, il a encore donné de son temps à l'entraide de Courdimanche.

Pour lui qui n'aimait pas les honneurs, voici des témoignages extraits des réseaux sociaux, de celles et ceux qui l'ont connu : « Pietro était d'une extrême bonté, plein de dévouement pour les jeunes », « Merci Pietro pour ce que tu m'as apporté », « Tristesse, il a tant fait pour beaucoup d'entre nous », « Il va manquer à beaucoup de monde », « Un grand Monsieur, d'une incroyable humanité, je suis fier d'avoir croisé une aussi belle personne et d'avoir travaillé avec lui », « Cet homme m'a aidé à devenir un homme »... Et comme il n'aimait pas les honneurs, laissons-lui le dernier mot ; voici ce qu'il a lui-même écrit quand il est parti à la retraite, avec dérision, humour, un brin de facétie...

« Il était une fois... en 1972, un homme d'âge mûr, approchant la quarantaine, les cheveux bien noirs et frisés, imberbe,



la Boyard mais toujours au bec, plein d'allant et de dynamisme mais grand timide, plein de conviction et de générosité, mais toujours aussi ours et sauvage sur les bords, entrouvrant, sur la pointe des pieds, la porte des « Chardons » pour user moult chaussures en arpentant les dalles de la ville en pleine construction et en plein essor. Son ouvrage se voulait une œuvre de l'ombre, sans bruit... Faire partie des meubles, que nul ne soit jamais surpris de le voir là où il était, quelle que soit l'heure, quel que soit le jour... Plus de 20 ans se sont écoulés... En 1994, un être chenu, à la barbe plus que blanchissante, la cigarette toujours au bec, quitte sur la pointe des pieds, sans faire de bruit, l'association « Les Chardons contrée d'Ulis ». Chut ! surtout pas de bruit... le triste sire, toujours aussi ours et aussi sauvage souhaite plus qu'ardemment, s'évanouir, tout doucement dans les brumes automnales. »
Au revoir PIETRO, nous n'oublierons pas !

JEAN OLIVIER

Retrouvez l'hommage d'Aurélia Kaiser, la fille de Jean Olivier, à son père décédé en novembre dernier.



« Mon père, Jean Olivier, qui avait grandi en Franche-Comté, s'est installé aux Ulis avec ma mère Maud dès 1978. Ingénieur physicien à Corbeville, sur le site de Thomson-CSF, il était aussi militant syndical depuis les années 1970.

Sa passion pour le jazz et le blues l'a mené jusqu'à Radio village, la radio locale, où il animait une émission avec d'autres mélomanes. C'est d'ailleurs avec eux qu'il a créé en 1986 l'association Jazz aux Ulis et organisé des concerts à l'Espace culturel Boris Vian.

Ardent défenseur des droits humains, il a créé la section des Ulis de la Ligue

des droits de l'Homme. C'est ainsi qu'il voulait agir contre toutes les discriminations, pour les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes, la laïcité, les libertés individuelles, le droit de vote des résidents étrangers... Militant du parti socialiste depuis toujours, il était impliqué dans toutes les campagnes, ne se résignant jamais à l'injustice ni aux inégalités.

Il éprouvait un amour infini pour sa famille, en particulier pour ses deux petits-enfants, et portait haut les valeurs de l'amitié et de la loyauté. Il m'aura transmis, entre mille choses, cet humanisme qui l'animait. Il nous a quittés le 5 novembre dernier. »

GROUPES DE L'OPPOSITION

J'aime les Ulis

PROBLÈMES DE CHAUFFAGE AUX ULIS : PLUS FACILE À DIRE QU'À FAIRE ?

Il y a un an, pendant la campagne électorale, des listes d'opposition exploitaient sans retenue les problèmes de chauffage que pouvaient rencontrer certaines résidences, en omettant, par méconnaissance ou plutôt par opportunisme, de préciser aux administrés la différence entre le réseau de chauffage primaires sous la responsabilité de la mairie via un prestataire (sur l'espace public, de la chaufferie aux sous-stations des résidences) et le réseau de chauffage secondaire (domaine privé, des sous-stations aux radiateurs) de pleine responsabilité des bailleurs et des copropriétaires.

À cette époque, selon eux, le problème venait de la municipalité en place et ils osaient même promettre un audit des installations (alors que le réseau secondaire n'appartient pas à la ville) afin de « faire respecter la délégation de service public » (alors qu'elle s'arrête aux sous-stations...). Depuis plusieurs semaines, de nombreux Ulisais se plaignent à nouveau de problèmes de chauffage et d'eau chaude propres au réseau secondaire. Et désormais, il semblerait que tout ne soit plus si simple... À suivre !

UNE FAUSSE PROMESSE DE PLUS ?

Tout comme nous l'avions déjà fait, la nouvelle municipalité a confirmé le refus de la Ville de voir le Plan Local de l'Urbanisme géré par la Communauté d'agglomération, donc par les autres villes. Un des arguments de ce refus est la volonté de préserver les espaces naturels de la ville, dont le Parc Nord. Or le projet d'agrandissement du centre de loisirs des 4 Saisons a été suspendu au profit d'un projet autour de l'école du Parc, donc dans le Parc Nord... Une des raisons évoquées est « les travaux du Ring » ! Ne serait-ce pas plutôt, une fois de plus, un accord avec le maire socialiste de Marcoussis pour céder à sa ville la jouissance du centre de loisirs des 4 Saisons ? Dommage, nos enfants apprécient tellement cet endroit qui leur provoque un vrai dépaysement... Et qui préserve notre si précieux Parc Nord.

Contactez-nous sur jaimelesulis2026@gmail.com

J'aime Les Ulis 2026 - Françoise MARHUENDA,
Nicolas GERARD, Mériam HADDAD,
Paul LORIDANT, Nathalie MONDIN, Loïc BAYARD

informations

COLLECTE DES DÉCHETS**Encombrants**Mardi 1^{er} et 15 décembre.

Rappel : les encombrants doivent être sortis la veille des dates de ramassage.

Les dépôts sauvages seront verbalisés.

Déchets végétaux

Ramassage les mercredis 9 et 23 décembre après-midi. Ils doivent être mis dans des sacs spécifiques disponibles, pour tous les habitants, au Centre Technique Municipal en semaine, aux Serres Municipales le week-end. Un dépôt supplémentaire est prévu pour les habitants de la Queue d'Oiseau et de l'Ermitage au LCR la Queue d'Oiseau tous les 1^{ers} jeudis du mois de 10h à 11h.

Déchets ménagers spéciaux

Dépôt au CTM chaque lundi et mercredi de 14h à 17h, ainsi que les samedis 5 et 19 décembre de 9h à 12h, devant l'armoire DMS, rue du Velay, ou à la déchetterie.

Sacs à déjections canines

À disposition au Centre Technique Municipal (CTM).

SÉANCES DE VACCINATION

Uniquement sur rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Prochaines dates :

les mardis 1^{er} et 15 décembre.

[Plus de renseignements auprès du Centre Municipale de Santé ou sur lesulis.fr

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Uniquement en direction des publics fragiles. Pensez à vous munir de votre vaccin, de votre prise en charge de la CPAM (obligatoire) et de votre carte vitale. Prendre RDV au 01 70 56 50 03
Renseignements : Centre de Santé 01 70 56 50 03
www.lesulis.fr

FORMATIONS POUR LES ACTEURS ASSOCIATIFS

La dernière formation, organisée par le Conseil départemental 91, aura lieu à la Maison des associations des Ulis lundi 7 décembre de 9h à 17h : trucs et astuces pour président et membres du bureau.

[Renseignements à apogemdaulis@gmail.com et inscriptions auprès du CD91 à formasso.essonne91.fr



Numéros utiles

Maison médicale de garde de l'Essonne

Le week-end et les jours fériés au 01 64 46 91 91

La nuit en semaine et le week-end

• **SOS médecins :**
08 26 88 91 91

• **Samu 91 :** 15

Commissariat des Ulis

01 70 29 30 10

Médecin et pharmacie de garde

Appeler le commissariat :
01 70 29 30 10

Garde kiné respiratoire

À partir de 8h le vendredi
(ou la veille des jours fériés)
08 10 81 78 12

Urgence gaz naturel

Appeler GDF au
0 800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)

N° Vert gratuit
0 8000 91940
ou gup@lesulis.fr

Urgence 114

Numéro d'urgence pour les personnes ayant des difficultés à entendre et parler.

Police municipale

01 69 29 34 12

Permanences infirmiers

Sur le site www.lesulis.fr, Rubrique Pratique > Santé > Consulter l'annuaire des professionnels de santé

Réseau bronchiolite Île-de-France

• **Standard kinésithérapeutes** (vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h et le samedi et le dimanche de 9h à 18h)
0820 820 603

• **Standard médecins** (7j/7 de 9h à 23h) 0820 800 880



Carnet

NAISSANCES

Loujayn BEN BRAHIM, 18/09
 Aylane ZIANE, 24/09
 Mariya AMASRI, 26/09
 Eline CHERADI, 27/09
 Jade SEBAI, 28/09
 Mohamed-Ali HEDHLI, 29/09
 Moustapha DIABY, 30/09
 Amir GASMI, 10/10
 Sohan, Manoë JOOMUN VURDAPA
 NAICKEN, 11/10
 Ismael, Sheyden, Alassane SOUMAHORO,
 14/10

Firdaws, Madaniya IRAQUI HOUSSAINI,
 15/10
 Aylane, Jade KSOURI, 16/10
 Kamila, Aïcha, Seïja EBIKICH, 17/10
 Thamires, Cintia, Aminata RAMOS DABO,
 17/10
 Shelly, Jael, Rose KEI ANSELMO, 19/10
 Moïsse DIOUMASSI, 21/10
 Judith AMBROIS, 22/10
 Neïa, Julia, Michèle DUCREUX MORIO,
 22/10
 Yacin BOUDJELTHIA, 23/10
 Mayssae BENABID, 27/10

Syana BENMAMMAR, 30/10

MARIAGES

Sophie, Anna GALLINO VISMAN & Naï,
 Kennedy NDJANGANGOYE, 3/10
 Sere KEITA & Hamed MEITE, 24/10

PACS

Amélie SYNAEVE & Valentin FREITAS,
 3/11
 Cloé GUILLAUME-THOUVENIN & Valentin
 NUCCI, 12/11

Les rendez-vous CITOYENS

JEUDI 17 DÉCEMBRE À 20H

Conseil municipal en direct

sur Facebook  Mairie des Ulis

et sur Youtube  Ville des Ulis

Ordre du jour et comptes rendus

sur lesulis.fr

Rendez-vous du MAIRE

Le maire vous reçoit sur rendez-vous.

Prises de rendez-vous au 01 69 29 34 71

Visites de QUARTIERS

Tous les mois, l'équipe municipale part à la rencontre des habitants dans les différents quartiers de la ville. Prochains rendez-vous* :

3/12 Les Fraisiers

RDV à 19h devant le bâtiment 5 au Foyer ADOMA

11/12 Les Avelines

RDV à 19h devant le bâtiment 27

12/12 Le Bois du Roi

RDV à 10h30 devant l'école de la Dimancherie

18/12 La Chataigneraie

RDV à 19h devant le bâtiment B3

* Ces dates sont susceptibles d'être modifiées.

Permanence de Cédric Villani

Député de la 5^e circonscription de l'Essonne

Votre député vous reçoit sur rendez-vous les lundis après-midi et vendredis toute la journée.
12 rue Charles De Gaulle, Orsay. 09 65 19 70 19 - 06 78 15 27 93



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



NE RIEN LÂCHER

SENGAGER.FR



L'ARMÉE DE TERRE
RECRUTE ET FORME

16 000 POSTES

INGLISH - Crédit photo : © Arnaud ROINÉ